

le **CLUB** DROIT DE LA FORMATION 2025

100 % À DISTANCE DE 10 H À 12 H

VOTRE CYCLE DE VEILLE JURIDIQUE ET STRATÉGIQUE

PLUS QU'UNE VEILLE, UNE ANALYSE INTERACTIVE DE L'ACTUALITÉ AVEC LES EXPERTS DE CENTRE INFFO

Centre Inffo vous propose 4 rendez-vous exclusifs pour aller au-delà d'une simple veille : bénéficiez d'une analyse approfondie et décryptée de l'actualité juridique et stratégique de 2025, avec la possibilité de poser directement vos questions à nos experts.

Anticipez les impacts des évolutions législatives et réglementaires sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

Parce que l'actualité est imprévisible, chaque session s'adapte aux textes parus ou attendus, pour vous offrir une information pertinente et immédiatement exploitable.

Le rendez-vous du Club du droit de la formation, c'est...



Un live de 2 h

Posez vos questions sur l'actualité aux experts en direct



Un accès illimité au replay

Profitez du replay à tout moment



Un dossier documentaire complet

- Le support de présentation
- Tous les derniers textes juridiques publiés
- Une FAQ regroupant des questions-réponses de l'événement

INSCRIVEZ-VOUS !

centre-inffo.fr

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Contact : tél. 01 55 93 91 83
inscription.event@centre-inffo.fr
boutique.centre-inffo.fr

Le CLUB n°1 15 avril 2025

RÉGULATION DE LA FORMATION PAR LA QUALITÉ : OÙ EN EST-ON ?

Acte II de la réforme de la certification professionnelle, évolution du guide de lecture de Qualiopi, déploiement du « nouveau référentiel commun » de contrôle du GIE D²OF...

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans l'évolution du contrôle qualité des prestataires de formation.

Mais concrètement, quels seront les impacts sur vos pratiques ? Comment anticiper et intégrer ces changements ?

Ce premier rendez-vous vous propose de faire le point sur le nouveau système qui se met progressivement en place, d'analyser ses implications et d'explorer ensemble les perspectives à venir.

Le CLUB n°2 19 juin 2025

APPRENTISSAGE, CPF, DISPOSITIFS DE RECONVERSION... QUELLE RÉFORME DU FINANCEMENT POUR MAÎTRISER LES DÉPENSES ?

La formation professionnelle est entrée dans une nouvelle phase, sous l'effet des contraintes budgétaires. Au programme : une refonte du financement des CFA, de nouveaux leviers de régulation pour le CPF, et une réforme des dispositifs de reconversion qui peine encore à se concrétiser.

Ce rendez-vous de veille se propose de décrypter les leviers juridiques déjà mis en œuvre ou en réflexion pour maîtriser la dépense publique, et d'analyser les impacts de ces transformations sur les acteurs du secteur.

Le CLUB n°3 14 octobre 2025

SEPT ANS APRÈS LE « BIG BANG », OÙ VA LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

Sept ans après le « Big Bang » de la réforme de la formation professionnelle, quel bilan tirer des politiques publiques mises en place ? Quelles sont les dynamiques politiques qui façonnent les récentes évolutions ? Et quelle est la marge de manœuvre du gouvernement face aux enjeux politiques et institutionnels actuels en France ?

Ce rendez-vous de veille vous invite à une analyse approfondie de la situation, en mettant en perspective les récentes évolutions du secteur de la formation professionnelle au regard des actualités politiques et juridiques du moment.

Le CLUB n°4 11 décembre 2025

2026 : CE QUI ATTEND LES ACTEURS DE LA FORMATION

L'année 2025 tire sa révérence, marquée par des évolutions réglementaires dans le domaine de la formation professionnelle.

L'occasion de passer en revue les textes publiés et attendus, qui impacteront le marché de la formation professionnelle en 2026.

Ce dernier rendez-vous analyse l'incidence des changements actuels ou à venir, tout en se penchant sur leur mise en œuvre en 2026. Il offre un regard rétrospectif et prospectif, éclairant ainsi tous les acteurs de la formation.

**Vos intervenants, experts
à Centre Inffo**



Valérie MICHELET
Juriste-experte droit et politiques formation

Houda SOLTANI
Juriste-experte droit et politiques formation

Fouzi FETHI
Responsable du pôle droit et politiques formation

Toute une équipe
au service
de votre métier

Inscrivez-vous dès à présent

CONTACT

Tél. : 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr**À RETOURNER À CENTRE INFFO**

4, avenue du Stade-de-France,

93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Courriel : inscription.event@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

JE M'INSCRIS AUX RENDEZ-VOUS DU CLUB DU DROIT DE LA FORMATION DE 10H À 12H

(vous avez la possibilité de vous inscrire à plusieurs rendez-vous)

- n°1** LE 15 AVRIL 2025
Régulation de la formation par la qualité : où en est-on ?
- n°2** LE 19 JUIN 2025
Apprentissage, CPF, dispositifs de reconversion... Quelle réforme du financement pour maîtriser les dépenses ?
- n°3** LE 14 OCTOBRE 2025
Sept ans après le « Big Bang », où va la formation professionnelle ?
- n°4** LE 11 DÉCEMBRE 2025
2026 : ce qui attend les acteurs de la formation ?

Le CLUB

- Inscription à 1 rendez-vous **380 € HT** (TVA 20 %) 456 € TTC
- Inscription à 2 rendez-vous **730 € HT** (TVA 20 %) 876 € TTC
- Inscription à 3 rendez-vous **990 € HT** (TVA 20 %) 1 188 € TTC
- Inscription à 4 rendez-vous **1 290 € HT** (TVA 20 %) 1 548 € TTC

PARTICIPANT

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél. Courriel

N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Code APE/NAF /_/_/_/_/_/_/_/_/ N° client : /_/_/_/_/_/_/_/_/ Effectif : /_/_/_/_/

FACTURATION

Établissement à facturer (si différent du participant)

Adresse

Contact référent

Tél. Courriel

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Noter : les Clubs du droit de la formation de Centre Inffo ne donnent pas lieu à l'établissement de convention de formation.
Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

- Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la Master class :

- Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Je recevrai automatiquement une facture de régularisation.

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature